



RAPPORT D'ACTIVITÉ GÉNÉRAL 2022



SOMMAIRE

QUI SOMMES-NOUS ?

- Acodège en quelques mots p. 5
- Gouvernance p. 6
- Dirigeance p. 7

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

- Pôle handicap p. 8
- Pôle social p. 12
- Pôle transversal p. 16
- Service Technique et Logistique..... p. 20

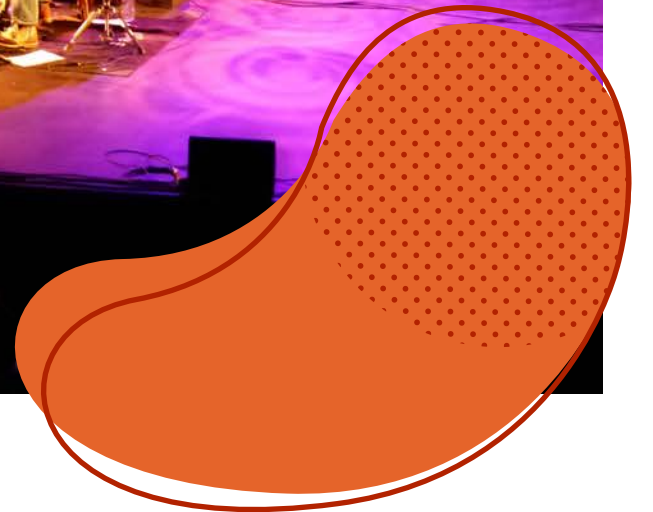
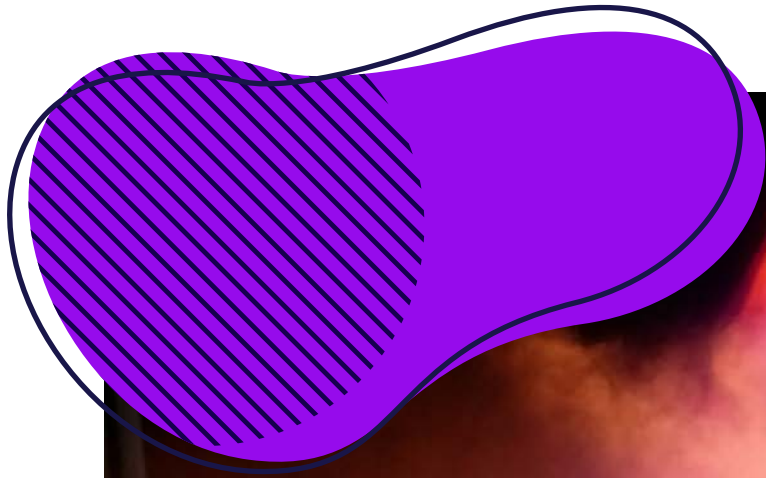
AVEC QUELS MOYENS ?

- Ressources humaines p. 22
- Ressources financières p. 24

QUELLES PERSPECTIVES ?

- Nos orientations p. 26
- Notre identité p. 28





QUI SOMMES-NOUS ?

ACODÈGE, CONSTRUISONS AVEC NOS DIFFÉRENCES

Ce rapport d'activité général 2022 cherche à donner une image de l'activité déployée par la quarantaine d'établissements et services que nous gérons.

Nous privilégions une présentation par grands domaines d'intervention en regroupant nos informations dans un effort de communication pour rendre plus compréhensible, lisible et accessible à tous nos partenaires, et au-delà au grand public, l'ensemble des informations issues des activités et actions que nous menons.



L'année 2022 a nécessité un travail et un engagement important de toutes nos équipes professionnelles qui ont mis en œuvre les missions de l'association au quotidien et sur l'ensemble de l'année, auprès de plus de 5700 personnes : mineurs, enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes et familles, auprès desquelles l'action sociale, l'accompagnement médico-social sont nécessaires.

**EN 2022, 5 752 PERSONNES ONT BÉNÉFICIÉ
D'UN ACCOMPAGNEMENT DE LA PART
DES ÉQUIPES ACODÈGE.**



GOUVERNANCE

BUREAU

- Claude GUILLET Président
- Alain COIBION Vice-Président
- Jean-François MARTIN Trésorier *jusqu'en mai 2022*
- Nelly GOBY Secrétaire
- Martine DEGRAEVE Membre du Bureau
- Denis GÉRARD Membre du Bureau
- Thierry GRISON Membre du Bureau puis Trésorier *depuis juillet 2022*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

COLLÈGE 1 : PERSONNES MORALES

- Patricia HERY-DURAND (Ligue des Droits de l'Homme)
- Antoine HOAREAU (Municipalité de Dijon)
(ICARE LA BERGERIE)
- Emmanuel JASPART (UDAF Union Départementale des Associations Familiales de la Côte-d'Or)
- Bruno LOMBARD (Ligue de l'Enseignement de Côte-d'Or)
- Jacques NODIN (CREAI Bourgogne-Franche-Comté)
- Jacques SENNEGON (Mission Locale de l'arrondissement de Dijon)
- François WEIL (UNAFAM Côte-d'Or)

MEMBRE À TITRE CONSULTATIF : COLLÈGE 1

- Isabelle BARDIN
Conseillère Municipale Ville de Chevigny-Saint-Sauveur

COLLÈGE 2 : SALARIÉS

Postes vacants

COLLÈGE 3 : PARENTS REPRÉSENTANTS D'USAGERS ET USAGERS

- Martine DEGRAEVE Membre du Bureau
- Pierre FERRARI
- Denis GÉRARD Membre du Bureau
- Jean-François MARTIN Trésorier *jusqu'en mai 2022*
- Emilie MICHAUD
- Dominique MISSEREY
- Alina PARTALI
- Gilles PETIT
- Aline VAN BRABANT-THIRIET

COLLÈGE 4 : PERSONNES QUALIFIÉES

- Roland BONNAIRE
- Alain COIBION Vice-Président
- Nelly GOBY Secrétaire
- Thierry GRISON Trésorier *depuis juillet 2022*
- Claude GUILLET Président
- Gérard LLORCA
- Gilles PIERRE

12 réunions de Bureau | 6 réunions de Conseil d'Administration | 10 réunions de la commission éthique et déontologie

91 Adhérents | 129 instances de participation réalisées avec les personnes accompagnées



DIRIGEANCE

DIRECTIONS DES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES

DIRECTION GÉNÉRALE

Patrice DUORVAY

Directeur Général

Patricia GELLÉ

Directrice Générale Adjointe
Directrice du Pôle Social
Directrice du Dispositif Culture, Sport, Loisirs

Cécile BOIS

Directrice Administrative et Financière

Alexandra GRISOT

Directrice des Ressources Humaines

Alain BERNIER

Attaché de Direction
Coordinateur du Pôle Handicap

- Michel ADOR
Médecin Directeur CAMSP
- Sophie BELLINI
Directrice DAME ARIA
- Jean-Michel BOUCHE
Directeur Services éducatifs et sociaux en milieu ouvert
depuis août 2022
 - Antoine CHAUVEL, Directeur Adjoint
- Marie-Pierre DEVAUX
Médecin Directrice CMPP *depuis août 2022*
- Thomas FRIGIOLINI
Directeur ESAT Acodège et Plateforme RFIE
 - Eric VEDELAGO, Directeur Adjoint ESAT Acodège
- Patrick GENET
Directeur Foyer de Vie Chantournelle *jusqu'en mai 2022*
- Najid GHORZI
Directeur Dispositif Accueil Hébergement Insertion Sociale, Dispositif Accueil Migrants et CER
- Maël HANIQUE
Directeur Plateforme Prévention Diagnostic et Soins
- Gisèle IVANOFF-PAJOT
Directrice Foyer de Vie Chantournelle *depuis mai 2022*
- Raphaël LAFRANCESCHINA
Directeur MECS Ferme de La Couée
- Philippe LANOT
Directeur EAM Vesvrotte
- Pierre LEBOURG
Directeur Résidences Acodège
depuis février 2022
- Isabelle LIGEZ
Directrice Services hébergements collectifs et diversifiés
- Pierre-Alain LOICHOT
Directeur STIL
- Martine LORANS
Directrice Services éducatifs et sociaux en milieu ouvert
jusqu'en août 2022
 - Antoine CHAUVEL, Directeur Adjoint
- Jean-Paul MARNIER
Médecin Directeur CMPP *jusqu'en août 2022*
- Dominique MICHEL
Directeur DAME Charles Poisot *depuis mars 2022*
- Véronique STEFF
Directrice DAME Mosaïk
- Charlène VIGOUREUX
Directrice DAME Charles Poisot *jusqu'en mars 2022*
- Elisabeth VILLEMEN
Directrice Résidences Acodège et SAVS
jusqu'en février 2022

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

895

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE PÔLE HANDICAP

PÔLE HANDICAP

PÔLE HANDICAP ENFANCE

La crise sanitaire s'estompant, les IME et SESSAD du Pôle Handicap « enfance » ont poursuivi, en étant moins entravés par des protocoles, la transformation de leur offre, entamée en 2021, en Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif (DAME). Cette évolution vise à mettre en synergie l'ensemble des moyens humains et institutionnels pour :

- offrir des solutions plus souples à des enfants, adolescents ou jeunes en situation de handicap, au plus près de leurs besoins, en leur proposant l'ensemble des formes d'accueil et d'accompagnement à titre permanent, temporaire ou selon un mode séquentiel, à temps complet ou partiel, avec ou sans internat ;
- rendre possible l'inclusion en milieu ordinaire, grâce à de nouvelles prestations hors les murs de l'institution tant au sein de la famille qu'en milieu scolaire ou auprès des acteurs de droit commun.

Tout au long de l'année 2022, ce travail s'est traduit par :

- Au DAME ARIA et Mosaïk, la modularisation progressive de parcours construits autour du Projet Individualisé d'Accompagnement permettant de proposer un accompagnement « sur mesure ».
- Pour feu l'IME Charles Poisot, devenu DAME Charles POISOT, la signature par l'ARS d'un nouvel arrêté qui

traduit son évolution par l'abaissement de l'âge d'admission, désormais 12 ans, et le redéploiement de 5 places d'accueil de jour vers 10 places de Prestation en Milieu Ordinaire.

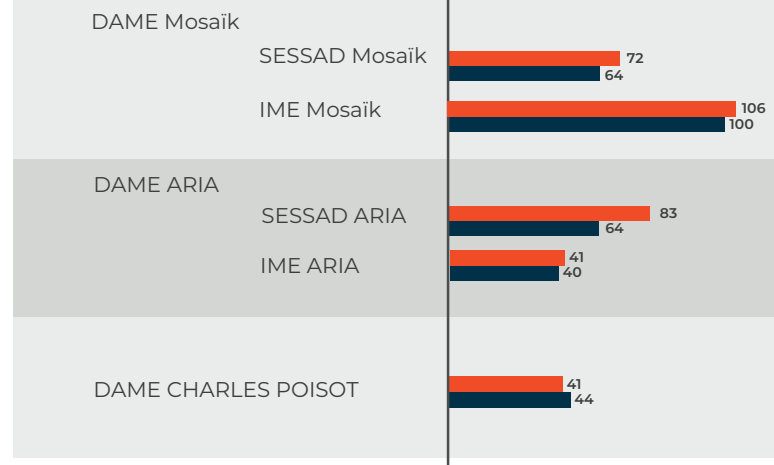
- L'actualisation, achevée ou en cours, des projets d'établissement et des Plans d'Amélioration Continu de la Qualité, des outils de la Loi 2002-2 (Livrets d'accueil, règlements de fonctionnement, Conseils de la Vie Sociale, etc.).
- La réduction de moitié, en deux ans, de la capacité d'hébergement de l'internat devenu une « unité de répit » de 24 places. Cette diminution a obligé les directions des DAME ARIA et Mosaïk à revoir leurs critères d'accès, l'accueil étant devenu séquentiel.
- La décision du Conseil Départemental de mettre à disposition, dans le cadre d'un bail emphytéotique, une maison voisine du site de la Montagne Sainte-Anne, et où, en 2024 après quelques travaux, pourront être accueillis, en semi-externalisation, des jeunes du DAME Mosaïk ayant une orientation ESAT ou Foyer de Vie (Établissement d'Accueil Non Médicalisé).
- La signature de conventions de partenariat avec le CHU pour travailler l'habitation aux soins des enfants TSA (DAME ARIA), ou pour organiser la collaboration en faveur des jeunes nécessitant un

accompagnement partagé avec le secteur sanitaire (DAME Charles POISOT), ou avec les Centres de Loisirs de la Ville de Dijon (DAME ARIA), ou encore pour proposer une pratique adaptée du football, animée par des joueuses professionnelles du DFCO (DAME Charles POISOT).

Pour autant, cet effort de désinstitutionnalisation doit aussi prendre en compte plusieurs enjeux majeurs :

- Une agilité organisationnelle pour répondre, dans des délais courts et contraints, sans financement pérenne, aux demandes des tutelles, notamment dans le cadre des rentrées dites « inclusives ».
- La réduction du nombre de jeunes sous amendement CRETON, alors que les places dans les dispositifs adultes seraient insuffisantes.
- La prise en compte dans les interventions socio-éducatives, pédagogiques et thérapeutiques de l'évolution des profils des enfants et jeunes accueillis de plus en plus lourdement dépendants et nécessitant un taux d'encadrement important.
- Les difficultés de plus en plus chroniques de recrutement sur tous les métiers médicaux et éducatifs, dans un contexte de pénurie de candidats diplômés et de déficit d'attractivité du secteur.

RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF

ÉDUCATIF PÉDAGOGIQUE
ET DE SOIN

■ 2022 ■ 2021

344

ENFANTS ET
ADOLESCENTS

ACCOMPAGNÉS

ENSEIGNEMENT
INCLUSIF

Si en septembre 2014, l'Acodège ouvrait sa première Unité d'Enseignement Maternelle Autisme, au fil du déploiement des DAME se sont développées plusieurs unités d'enseignement inclusif selon différents modèles. Ainsi, fin 2022, les DAME ARIA et Mosaïk regroupaient :

- 3 UEMA pour des enfants âgés de 3 à 6 ans soit 21 élèves,
- 1 Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme pour 10 élèves âgés de 6 à 11 ans,
- 1 Unité d'Enseignement Externalisée pour 8 enfants, âgés de 6 à 11 ans, présentant un Trouble du Développement Intellectuel,
- 1 Unité d'Enseignement Externalisée Collège pour 6 élèves, âgés de 12 à 16 ans présentant un Trouble du Spectre de l'Autisme.

La durée légale obligatoire d'enseignement (3 à 16 ans révolus) est couverte *via* ces parcours d'éducation inclusive.

Des projets sont à l'étude et d'autres unités devraient voir le jour dans les prochaines années à la faveur de ce partenariat avec l'Éducation nationale.

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PÔLE HANDICAP

PÔLE HANDICAP ADULTES

Au sein des différents établissements et services du Pôle Handicap Adultes « l'après-COVID » a demandé aux équipes de rester vigilantes, parfois avec certaines adaptations, mais aussi de retrouver des temps de réunion ou de convivialité importants pour la qualité de l'accompagnement des personnes accueillies. La qualification des joueurs de handball adapté pour le championnat de France à Bordeaux en 2023, les activités nouvelles du Service d'Accueil de Jour de Chantournelle avec les MJC des Grésilles (séances de musculation) et de Nuits-Saint-Georges (utilisation de l'outil informatique), ou encore les animations (Carnaval, Troc Plantes, Camion Pizza, concerts), les sorties en parc d'attraction ou encore des séjours en des lieux divers organisés à l'EAM Vesvrotte sans oublier sa « Tonte des moutons » en sont de beaux exemples parmi d'autres.

Mais au-delà d'un retour à une vie « normale », l'année 2022 se caractérise par l'élaboration et la conduite de projets d'avenir :

- L'engagement de l'ESAT dans l'écriture d'un nouveau projet d'établissement. Celui-ci s'attache, notamment, à prendre en compte les évolutions réglementaires qui progressivement vont renforcer les droits et la participation des personnes accompagnées ainsi que

leur insertion professionnelle. Tout en préservant ses spécificités dans sa capacité d'accueil de publics à la fois pluriels et fragiles, l'établissement fait d'ores et déjà sienne cette réforme. L'atelier internalisé dans l'entreprise Cosminter, le nombre croissant de personnes mises à disposition dans différentes entreprises de l'agglomération dijonnaise, la collaboration engagée avec le groupe Dijon Céréales ainsi que l'utilisation prometteuse d'un logiciel pour évaluer les compétences des travailleurs en sont les multiples illustrations.

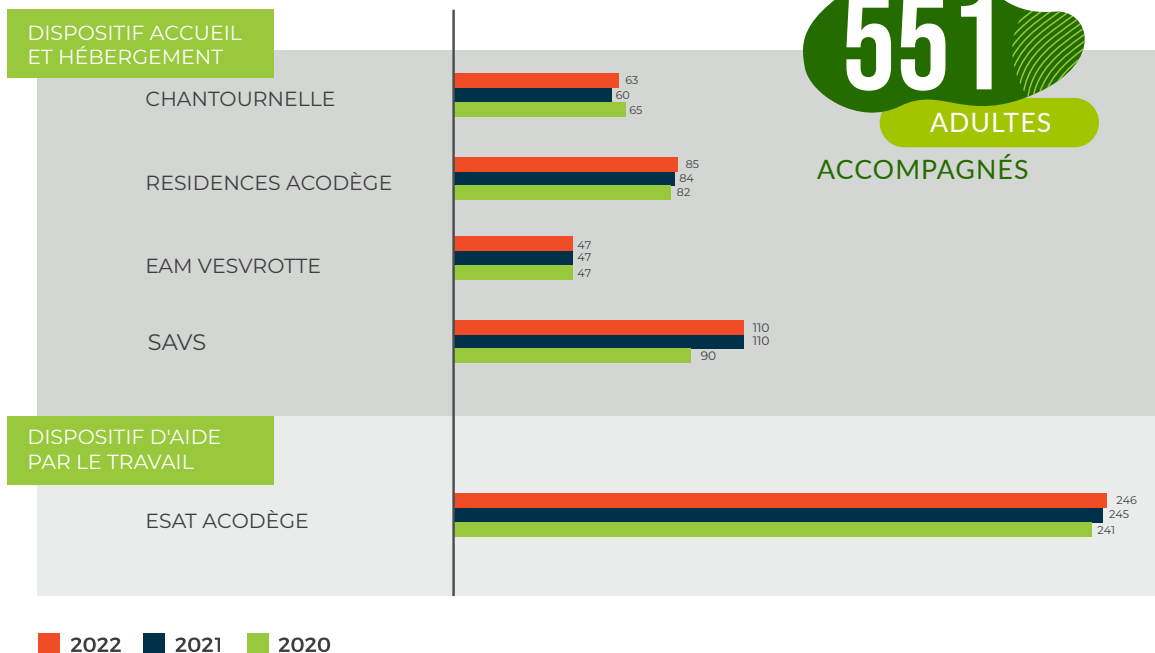
- Un programme complet d'accompagnement d'adultes, à la fois porteurs de handicap et sujets aux conduites addictives, porté par Les Résidences et le SAVS en partenariat avec Association Addictions France.
- Un partenariat du SAVS avec l'association « Trisomie 21 Côte-d'Or », pour accompagner des adultes avec Trisomie 21 ou Troubles du Développement Intellectuel dans la définition de leur projet d'habitat, en leur permettant d'expérimenter et d'acquérir des compétences pour vivre en autonomie dans un logement.
- La participation de l'EAM Vesvrotte, de l'ESAT, du SAVS et des Résidences à une expérimentation nationale de l'utilisation des nomenclatures SERAFIN PH.
- La rédaction de trois fiches actions dans le cadre d'une

évaluation des SAVS et du SAMSAH par le Conseil Départemental. Elles proposent de travailler l'essai dans le logement des 18/25 ans, l'accès au logement des personnes accompagnées en SAVS avec la mise en place de mesures d'Inter-Médiation Locative financées par la DDETS, et de développer des actions pour rompre l'isolement social en développant des partenariats avec des structures de quartier.

- La validation par le Conseil d'Administration du projet d'établissement du Foyer de Vie Chantournelle et sa traduction dans le Plan d'Amélioration de la Qualité incluant la gestion des risques, la déclaration d'événements indésirables, le circuit du médicament, etc.
- L'expérimentation et la validation d'un logiciel de gestion des plannings en ligne, à l'EAM Vesvrotte, qui conduit progressivement l'établissement à la dématérialisation de ses outils de travail.
- Le lancement d'une réflexion pluridisciplinaire concernant la réorganisation des ailes d'hébergement de l'EAM Vesvrotte. L'objectif est de proposer aux résidents une prise en charge adaptée au plus près de leurs besoins, que ce soit au niveau éducatif ou médical.



RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF



VIE INTIME, AFFECTIVE ET SEXUELLE

L'Acodège s'est engagée dans une démarche globale dans le but de rendre possible la vie intime, affective et sexuelle des personnes accueillies.

En 2022, une charte, corédigée par des professionnels et la commission « Éthique & Déontologie », a été approuvée par le Conseil d'Administration et un comité de pilotage associatif « VIAS » a été mis en place, avec la volonté de :

- mutualiser les pratiques et l'expérience des professionnels, pour les améliorer et faire évoluer l'accompagnement dans ce domaine,
- structurer un plan de formation,
- disposer d'un lieu « ressources » inter-établissements.

Depuis mars, deux personnes accompagnées et deux professionnelles Acodège sont impliquées dans le projet du CREAI BFC de création d'un centre ressources dédié à ce sujet : Intim'Agir.

En novembre, le CREAI a retenu le DAME Mosaïk pour participer à un programme de formation d'animateurs de groupe d'éducation à la sexualité.



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PÔLE SOCIAL

PÔLE SOCIAL ENFANCE

3500

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE PÔLE SOCIAL

Attendue dans le cadre de la Stratégie Nationale de Protection de l'enfance, la loi dite Taquet a été promulguée en février 2022. Son ambition de modifier la Protection de l'enfance dans son fonctionnement quotidien et de répondre à bon nombre de problématiques est assurément louable. Elle s'inscrit toutefois dans un contexte qui reste miné par l'actualité du secteur : le manque d'attractivité persistant, la difficulté de recruter et l'important *turn over* qui caractérise certains services du Pôle enfance. Il n'est pas rare aujourd'hui d'entendre des professionnels s'interroger sur l'exercice de leur métier, le sens de leur mission et s'exprimer sur les limites de leur action et leur sentiment d'impuissance justifié par une absence de réponses adaptées.

Pourtant, en 2022, sur le terrain, l'engagement des équipes auprès des publics accueillis était bien là mais le chemin permettant d'œuvrer à un changement d'approche et de repenser les grandes orientations d'une enfance protégée risque fort d'être encore long. Il y a urgence notamment à mieux protéger la santé mentale des jeunes relevant de la protection de l'enfance. Outre les situations de plus en plus complexes relevant du sanitaire et du médico-social, le dispositif d'hébergements diversifiés des Chenevières a pu constater des problématiques en augmentation telles que la prostitution par le recrutement sur les réseaux sociaux d'une part et la consommation de produits stupéfiants de plus en plus forts d'autre part.

Problématiques qui génèrent chez les professionnels fatigue morale et découragement. De nombreux signalements et événements indésirables ont été déclenchés pour ces faits. Autant dire que 2022 a été particulièrement dense sur les hébergements collectifs avec par ailleurs toujours trop de passages à l'acte à déplorer, toujours trop d'épisodes de violence à traiter sans forcément de réponses rapides à la hauteur de la gravité des faits commis.

Malgré tout, les équipes ont continué à penser collectivement la pratique. Ainsi, et si tant est que la théorie de l'attachement nécessite encore d'être démontrée, il a été réaffirmé l'importance de la permanence du lien. À la Ferme de la Couée en 2022, il a été noté une évolution plus positive des situations des jeunes dans leur projet scolaire et professionnel, laquelle trouve son explication dans l'augmentation de la durée des temps d'accompagnement et l'effet sécurisant de la permanence d'une équipe.

Malgré tout, les équipes se sont attachées en 2022 à poursuivre le développement d'actions culturelles et d'ateliers divers comme le spectacle « Trouver ses mots » joué à la Minoterie par des adolescents du SAEHD et des APPART en février, la participation de jeunes du dispositif des Chenevières au concours d'éloquence en avril, le marché de Noël de la Ferme de la Couée au profit d'un voyage prévu en 2023, le goûter festif de fin d'année du

SAF rassemblant tous les enfants et les assistants familiaux ou encore l'atelier de parole d'enfants « La cueillette des mots » au SAEMO...

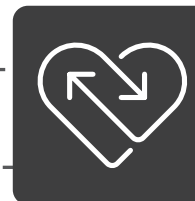
L'année 2022 a également été marquée par de nombreux changements de cadres qui sont venus impacter le fonctionnement du dispositif Protection enfance jeunesse et soutien à la parentalité mais aussi susciter l'émergence d'une nouvelle dynamique de travail avec la création de nouveaux outils participatifs et la remise à jour et la réactualisation de multiples documents de travail. Ainsi, sont arrivés successivement : en juin une cheffe de service au SPAD, une cheffe de service à l'AGBF et enfin un nouveau directeur en août pour tout le périmètre SIE, SAEMO, SAGBF, SPAD-AEDR et AMARINE.

C'est dans ce contexte particulier que les professionnels sont restés en 2022 investis dans leurs missions en prenant acte des orientations des politiques publiques avec le souci comme le soulignait Gautier Arnaud-Melchiorre de « se hisser à hauteur d'enfants ». Assurer la fiabilité de l'action éducative au quotidien par des dynamiques positives a été la priorité et réussir dans ce contexte à relever des défis comme celui de mettre en place Itinerance 21 a fortement mobilisé les dispositifs. Autant dire que si la Protection de l'enfance a traversé en 2022 une crise des vocations, le Pôle social, lui, n'a rien perdu de ses convictions !



86 JEUNES

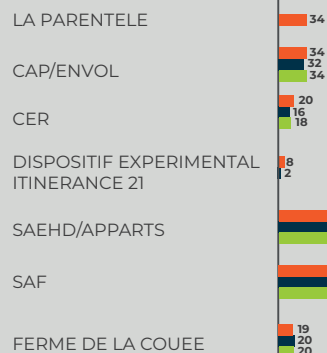
DIPLÔMÉS



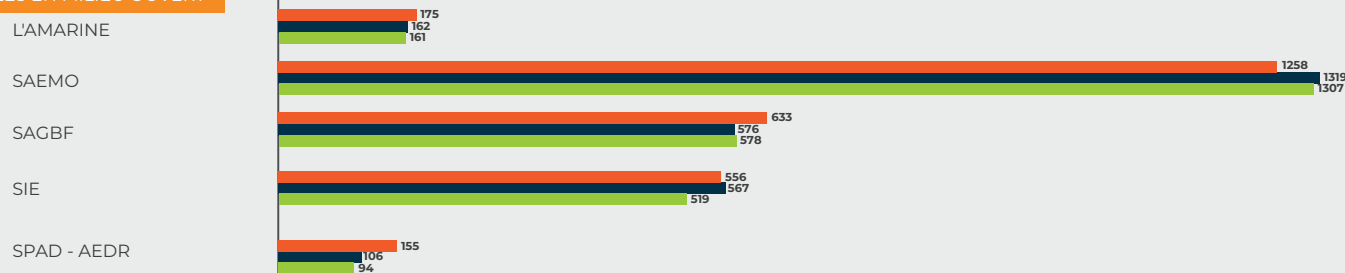
RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF

DISPOSITIF PROTECTION DE L'ENFANCE - JEUNESSE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

MISSIONS ÉDUCATIVES EN HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉS



MISSIONS ÉDUCATIVES ET SOCIALES EN MILIEU OUVERT



■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

3117

ENFANTS ET ADOLESCENTS

ACCOMPAGNÉS

ASSISTANT FAMILIAL

Inscrit dans les dispositifs de protection de l'enfance, le métier d'assistant familial est un métier de cœur qui implique l'ensemble des personnes résidant au sein du domicile. L'assistant familial fait partie d'une équipe (travailleurs sociaux, psychologue..) engagée dans la réalisation des projets des enfants confiés. Pour exercer le métier d'assistant familial, il faut être agréé par le Département.

Delphine JUVING, qui exerce ce métier au Service d'Accueil Familial de l'Acodège depuis cinq ans, indique : « C'est un beau métier, qui prend du temps, qui nécessite que l'on se pose un certain nombre de questions, à ce que l'on réfléchisse autrement, à ce que l'on fasse le fameux pas de côté. En toute humilité, pour exercer ce métier, il faut beaucoup de patience, de générosité et d'implication. La Côte-d'Or manque d'assistants familiaux alors n'hésitez pas, renseignez-vous auprès du SAF ou du Département de la Côte-d'Or ! ».

PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PÔLE SOCIAL

PÔLE SOCIAL ADULTES

2022 a vu arriver sur le Pôle Social Adultes :

- de nouveaux projets comme celui d'Un Chez Soi d'Abord Jeunes, dispositif porté par un Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale que l'Acodège a intégré pour la mise en œuvre d'une expérimentation de deux ans,
- des pratiques en plein essor comme celle de la pair-aidance,
- de belles rénovations visant la qualité de vie des hébergements (réfection de studios, remplacement des bungalows du CHRS Herriot, réaménagement du CER),
- de nombreux événements mettant en valeur les services comme le Colloque Européen de l'Ecole Nationale de Protection Judiciaire de la Jeunesse ou les expositions aux Archives Municipales de la Ville de Dijon pour l'AMMI, la réalisation d'un court métrage pour le CER ou encore d'un reportage sur la commission jeunes du CHRS Herriot,
- une augmentation de la capacité d'accueil de l'AMMI (de 23 à 26 places en juin),
- une augmentation des prises en charge de longue durée sur le CHRS Herriot qui correspondent à des situations de personnes très vulnérables, majoritairement des jeunes femmes victimes de violences et/ou souffrant d'addictions lourdes,
- un taux d'occupation au CER plus conforme et des

prises en charge plus adaptées aux situations des jeunes grâce à l'installation d'une équipe éducative plus stable.

Autant dire que 2022 a facilité, dans un contexte après Covid, le retour de toute une dynamique de développement avec une avancée attendue qui a marqué particulièrement l'année : la création d'une Cellule Ressource Santé. Bien que sa pérennisation au-delà de 2023 ne soit pas garantie, ce dispositif transversal sur le Pôle Social Adultes va développer le pouvoir d'agir des personnes accueillies dans leur parcours d'accès à la santé. La prise en compte de la santé physique et psychique dans l'accompagnement en CHRS est un point central que l'Agence Nationale de l'Evaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et Médico-sociaux soutient dans une de ses Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles. Il n'est plus à démontrer que la santé des populations s'altère avec l'accentuation de la précarité et de la vulnérabilité. Aussi, les équipes éducatives se sont réjouies de pouvoir être soutenues par une infirmière, elle-même soulagée par deux pair-aidants pour appréhender toute la complexité des questions de santé, faciliter l'accès aux services de soins et développer ou consolider de multiples partenariats, notamment avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie pour les questions d'ouverture de droits, ou le secteur de la psychiatrie pour les situations de crise.

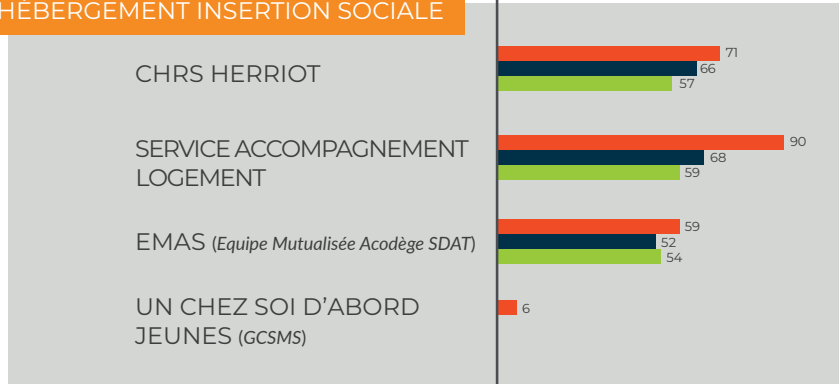
Enfin et surtout, 2022 a vu sur le Pôle Social Adultes se poursuivre cette ambition forte de lutter contre la désaffiliation en renforçant le lien et la participation pour une meilleure insertion sociale des publics en

situation de vulnérabilité, de précarité ou d'exclusion. Ainsi, le Pôle Social Adultes a innové en mettant en place une nouvelle instance d'expression : un Conseil de Vie Sociale interservices « vivant » et porteur de sens regroupant le CHRS Herriot, l'AMMI, le service Accueil Réfugiés, le service Accompagnement Logement et le CER et qui s'est réuni deux fois. L'expérimentation semble prometteuse avec des temps de rencontres, de propositions et d'échanges constructifs. Une belle surprise compte tenu de la différence des services, qui devient une véritable richesse humaine d'intelligence collective. Renforcer le lien, c'est aussi favoriser les rencontres interservices entre professionnels et ainsi prendre le temps de s'attarder sur des sujets au premier abord fort éloignés des préoccupations des uns des autres de par leur spécificité que l'on parle de migration, d'exclusion ou de délinquance. Dans un contexte de baisse d'attractivité des emplois du secteur, c'est bien le partage qui tisse le lien, c'est bien le décloisonnement des services qui contribue à un fort sentiment d'appartenance pour sortir du désarroi ambiant et qui peut même à terme susciter des mobilités. C'est dans cet esprit que le Pôle Social Adultes a clôturé l'année 2022 par une Assemblée à La Vapeur en préparant déjà les temps forts de l'année à venir ...



RÉPARTITION DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES PAR DISPOSITIF

DISPOSITIF ACCUEIL HÉBERGEMENT INSERTION SOCIALE



■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

383 ADULTES
ACCOMPAGNÉS



PAIR-AIDANCE

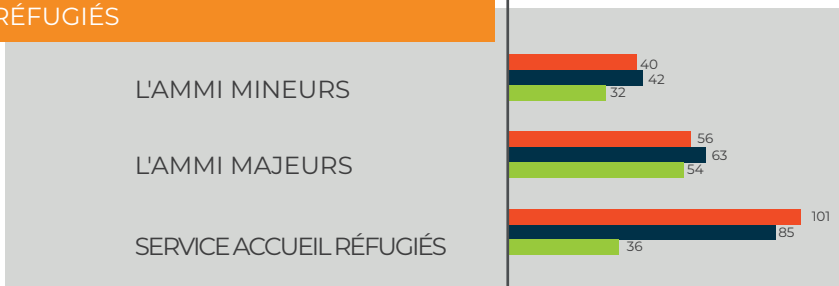
La Cellule Ressource Santé du Pôle Social Adultes a accueilli les deux premiers travailleurs salariés pair-aidants.

La Fondation de France a permis l'amorçage de ce projet en finançant ces deux postes pour deux années par le biais d'un appel à projet sur la « santé mentale des jeunes ».

Ayant un parcours de vie similaire ou proche de celui des personnes accompagnées et ayant surmonté tout ou partie des difficultés rencontrées dans ce parcours de vie, les pair-aidants utilisent leur « savoir expérientiel », leurs expériences de vie, leur connaissance des difficultés rencontrées, mais également la proximité dont ils bénéficient pour accompagner au plus près les parcours des personnes accueillies.

À l'Acodège, nous faisons le pari de travailleurs pairs salariés, embauchés en CDI, convaincus que leur rétablissement ne pourrait être complet en maintenant une situation de précarité.

DISPOSITIF ACCUEIL MIGRANTS ET RÉFUGIÉS



■ 2022 ■ 2021 ■ 2020

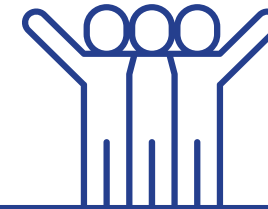
40 TONNES

DE NOURRITURE

distribuées par la Banque Alimentaire pour nos bénéficiaires



PUBLICS ACCOMPAGNÉS



PÔLE TRANSVERSAL

Les établissements et services qui forment le pôle transversal ont accompagné 1357 personnes en 2022, soit une baisse de 2,6 %. La non-reconduction fin 2020, de l'action portée par la plateforme RFIE, en direction des jeunes évoluant au sein des quartiers de la politique de la ville et qui ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formations, explique cette diminution.

PRÉVENTION, DIAGNOSTIC & SOIN

Dans un contexte sanitaire singulier, CAMSP et CMPP ont poursuivi leurs efforts pour rendre toujours plus pertinentes leurs interventions, selon trois axes majeurs, tant au regard de l'évolution des besoins des enfants et adolescents accompagnés, que des objectifs de politique publique :

- L'amélioration continue de la qualité.

- La recherche de moyens ajustés pour renouveler les prestations et innover.
- Le développement des partenariats.

Dans les faits, ces orientations se traduisent par :

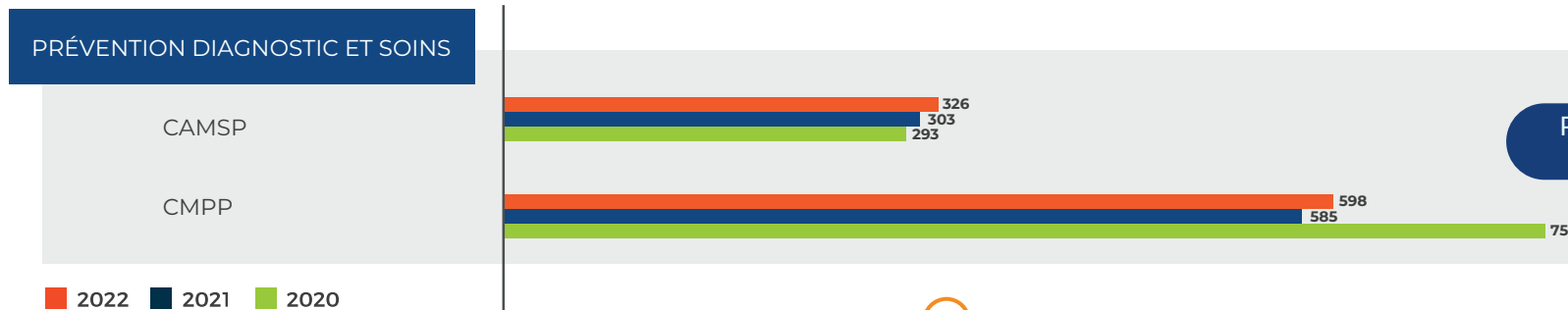
- D'importants chantiers comme l'actualisation des projets de service, des règlements de fonctionnement, l'appropriation du nouveau référentiel d'évaluation de la Haute Autorité de Santé, la participation active aux travaux « qualité » proposés par la Délégation Interministérielle à la stratégie nationale pour l'Autisme au sein des troubles du neurodéveloppement dans le prolongement desquels CAMSP et CMPP ont répondu avec succès à un appel à candidatures pour renforcer leurs moyens.
- Une journée réunissant les équipes pour travailler l'enveloppe institutionnelle et mieux connaître les missions de chaque service.

- L'embauche, au CAMSP, d'une orthophoniste en remplacement d'actes effectués par des professionnels libéraux, ce qui a pour effet d'éviter la multiplication des lieux de soins.
- L'intensification du travail avec les familles *via* de la thérapie familiale au CAMSP, ou des entretiens familiaux au CMPP.
- La mise en place de l'Equipe Diagnostic Autisme de Proximité (EDAP), portée par le CAMSP, avec pour premier effet de renforcer les liens entre les trois principaux acteurs du département.
- L'institutionnalisation du dispositif périnatal du CAMSP dénommé « Tricotin » en partenariat avec la PMI, le CHU, et le service petite enfance de la Ville de Dijon.
- La dynamique de communication du CMPP à destination des professionnels de l'Éducation nationale et des médecins.



1357

PERSONNES ACCOMPAGNÉES
PAR LE PÔLE TRANSVERSAL



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PÔLE TRANSVERSAL CULTURE SPORT LOISIRS

Soucieux de contribuer à la construction d'une société plus inclusive, l'Espace Socioculturel a continué en 2022 à porter cette exigence démocratique en favorisant le lien social par son programme d'activités culturelles, artistiques et sportives. Ce service est animé par une toute petite équipe fortement engagée à dynamiser cet espace de vie sociale et d'acceptation des différences.

L'Espace Socioculturel est une aventure humaine collective qui prend sens parce qu'elle est partagée par un solide réseau partenarial, par des intervenants de qualité, tous experts dans leur domaine de compétences, tous portés par une véritable envie de transmettre, et par des bénévoles et des services civiques convaincus. Avec la participation comme préoccupation permanente dans son ADN, l'Espace Socioculturel a expérimenté une nouvelle forme de participation par la mise en place d'une « Assemblée des participants » qui a vu le jour en novembre 2022 et qui a vocation à se réunir une fois par trimestre en 2023.

Au-delà des actions et activités foisonnantes, ce qui caractérise 2022 est, dans un contexte après Covid, le retour à la normale pour les temps forts de l'Espace Socioculturel à travers les incontournables festivals que sont notamment : Jouons de nos différences, Jour de Fête, Grésilles en fête ou festival VYV pour ne citer qu'eux. Le service a également été au rendez-vous du Téléthon avec ses percussionnistes au Lycée Simone Weil.

Enfin, entre enjeu artistique, culturel ou sportif et enjeu d'inclusion sociale, il y a aussi l'enjeu financier. À cet effet, l'axe de travail principal reste la diversification des sources de financement pour stabiliser le fonctionnement du service.

Les projets ne manquent pas pour 2023.



@Espace.Socioculturel.Acodega

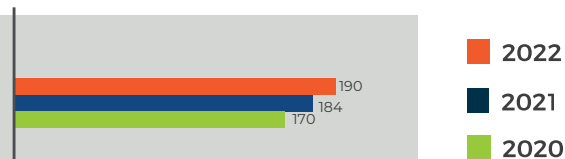


ACODÈGE JUDO CLUB

En 2022, l'Acodège Judo Club comptait 29 jeunes et 2 encadrants.

CULTURE SPORT LOISIRS

ESPACE SOCIOCULTUREL



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

PÔLE TRANSVERSAL

PLATEFORME REMOBILISATION, FORMATION, INSERTION, EMPLOI

L'Acodège porte depuis plusieurs années une plateforme dénommée RFIE (Remobilisation Formation Insertion Emploi) qui se compose de différents dispositifs positionnés dans les champs sociaux et médico-sociaux. Les prestations proposées s'appuient sur une équipe d'éducateurs spécialisés, ainsi que différents outils et s'adressent à un public en situation de vulnérabilité, âgé de 14 à 29 ans, tenu éloigné des organismes de formation et d'insertion de droit commun. En 2022, la plateforme RFIE a garanti à près de 250 bénéficiaires un processus d'accompagnement méthodique, progressif, adapté et efficient, propre à structurer des parcours d'insertion socioprofessionnelle en faveur de la formation et de l'emploi pérenne.

Plusieurs faits notables caractérisent l'année écoulée :

- En 2022, le nouvel arrêté de l'Agence Régionale de Santé, en date du 3 juin, a reclassé en SESSAD à visée de préparation à la vie professionnelle, le SAIP. *De facto*, celui-ci a cessé d'être reconnu par l'État, seulement comme un dispositif expérimental. Cependant, ce même arrêté a réduit à 50 places autorisées la capacité du SAIP, contre 75 auparavant. Cette décision a constitué un recul considérable dans le développement et le déploiement de ce service alors qu'au 31 décembre 2022, 74 personnes attendaient de pouvoir en bénéficier. Pour la plupart, il s'agit d'adolescents ou jeunes adultes sortant

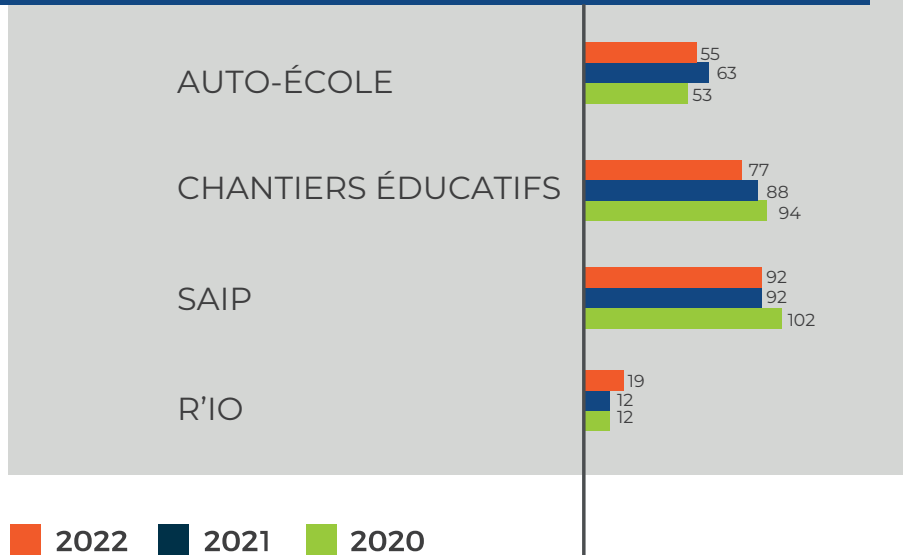
d'institutions ou de services médico-sociaux qui se trouvent sans réponse d'aucune sorte, car ils ne sont pas en mesure d'intégrer les dispositifs d'insertion de droit commun, sans prendre appui sur des ateliers d'apprentissage et sans une médiation éducative comme le propose le SAIP. Malgré cela, le SAIP a continué de susciter l'intérêt de partenaires et employeurs. L'augmentation du taux d'insertion (de 45% en 2021 à 51% en 2022) et du taux d'insertion en milieu ordinaire (de 50% en 2021 à 63% en 2022) ainsi que la diminution de la durée d'accompagnement démontrent la pertinence de ce dispositif d'accompagnement. L'évolution des profils, les outils d'évaluation mis en place ainsi que la transformation des pratiques professionnelles expliquent ces bons résultats.

- Toujours plus sollicité, le « 23 Couverts » a complété son offre de restauration pédagogique en proposant une seconde formule à la carte et, grâce à la taxe d'apprentissage, un accueil en terrasse, l'été.
- Élargissant son action menée au travers de « chantiers éducatifs » en direction des jeunes confrontés à un risque d'exclusion professionnelle (lire ci-contre), l'Acodège, aux côtés de l'ADEFEO et dans le cadre d'un consortium réunissant 13 autres partenaires, a répondu à un appel à projet de l'État. Il vise des publics en rupture et qui, sans un travail amont spécifique, parfois complexe, ne sont pas en mesure

d'intégrer un Contrat Emploi Jeunes (CEJ). L'accompagnement socio-éducatif proposé cherchera à lever l'ensemble des freins qui empêchent leur accès au droit commun : difficultés sociales, psychologiques, comportementales, absence de ressources, de logement, fragilité des acquis scolaires, souffrance psychique, problématique judiciaire ou pénale, éloignement du système de soins, ou encore manque d'expérience professionnelle. D'une durée de 18 mois, le projet, à compter du 1^{er} janvier 2023, a pour objectif l'entrée de 100 jeunes en CEJ.

- L'Auto-école Sociale a permis à 21 jeunes d'obtenir leur permis de conduire. Si cette obtention est un levier d'insertion professionnelle, le travail éducatif qu'elle suppose encourage l'apprentissage de règles sociales, de normes, développe des compétences et des savoir-être, tout en redonnant confiance.
- 19 personnes, majoritairement en souffrance psychique, ont été positionnées sur le dispositif de remobilisation à visée professionnelle R'IO, seul acteurspécialisé dans cette forme d'accompagnement sur le territoire dijonnais.

REMOBILISATION FORMATION INSERTION EMPLOI



CHANTIERS ÉDUCATIFS

L'Acodège, en collaboration avec la Mission Locale de Dijon, propose une action de remobilisation dans le cadre de chantiers éducatifs s'adressant à un public âgé de 16 à 29 ans en situation de vulnérabilité, résidant sur le territoire de Dijon Métropole.

Ces mises en situations professionnelles rémunérées ont pour objectif de permettre aux bénéficiaires de retrouver le pouvoir d'agir, de gagner en compétences pour entrer dans la vie active et reprendre place dans la société.

L'ensemble des acteurs économiques et sociaux du territoire, partenaires de ce projet, est impliqué dans la réalisation de ces chantiers éducatifs dont la finalité repose sur une insertion socio-professionnelle pérenne.



PUBLICS ACCOMPAGNÉS

SERVICE SUPPORT

SERVICE TECHNIQUE ET LOGISTIQUE



Cette année aura marqué un tournant « Informatique » majeur dans la vie du Service Technique et Logistique (STL). En effet, le contexte associatif a posé la question de la pertinence d'un rapprochement entre service technique et service informatique. Il a été décidé de tester cette mutualisation sur 2022.

Ainsi, Florence MASSON a intégré le service en qualité de chargée de mission Système d'Information. Son rôle principal est de mener à bien le projet de DUI (Dossier Usager Informatisé) visant à numériser les fonctionnalités « cœur de métier », mobilisées pour l'accueil, l'accompagnement social ou médicosocial, le soin, des personnes accompagnées par l'Acodège. Ce chantier se met en œuvre en mode projet, de manière très horizontale et collaborative, avec la mise en place de Comités de pilotage, Comités stratégiques et Comités opérationnels. Ce projet a reçu un accueil favorable de l'Agence Régionale de Santé, avec l'octroi d'une subvention de 445K€.

En parallèle, un important travail de diagnostic du service informatique a été réalisé avec l'appui de Pascal OLIVIER. Son expérience, les nombreuses années passées au sein de notre organisation et sa parfaite connaissance des services et des personnes, ont permis de mettre en lumière les forces et faiblesses de l'existant. Et c'est aussi grâce aux qualités humaines que nous lui connaissons, que nous avons pu redistribuer les rôles et

revoir notre stratégie de répartition des missions, internes et externes. Ainsi, une nouvelle organisation a été mise en place, de manière temporaire, pour voir ...

Ainsi, au bilan 2022 de ce STL 2.0, nous pouvons citer pour le volet informatique, les chantiers majeurs suivants :

- Déploiement des nouveaux outils Microsoft Office 365 sur l'ensemble des 800 postes informatiques.
- Évolution de l'environnement Cloud pour passer d'une version 4 obsolète à une version 5 plus moderne.
- La mise en place d'un process « cycle de vie » (achat-utilisation-recyclage) du matériel informatique, commun à tous les établissements.
- Mise en œuvre d'un process unique pour l'approvisionnement et le renouvellement du parc des copieurs et imprimantes.

Dans le même temps, nous avons poursuivi la structuration du secteur de la maintenance immobilière, sur des points tels que :

- Diagnostic complet des éléments à mettre en œuvre pour répondre aux obligations de réduction des risques liés à la légionelle : mise en place de carnets sanitaires – mesure de températures d'eau – prélèvement et analyse bactériologique de l'eau.
- Contractualisation auprès d'un prestataire extérieur de la maintenance obligatoire des portes et des portails automatiques.

- Mise en œuvre des premières obligations liées au décret tertiaire. Initiative lancée par la loi Grenelle, puis reprise par la loi de Transition énergétique, ce décret de rénovation tertiaire nous oblige, à horizon 2030, à améliorer de manière importante, la performance énergétique de certains bâtiments.

Enfin, des chantiers ont nécessité l'intervention conjointe des services techniques et informatiques :

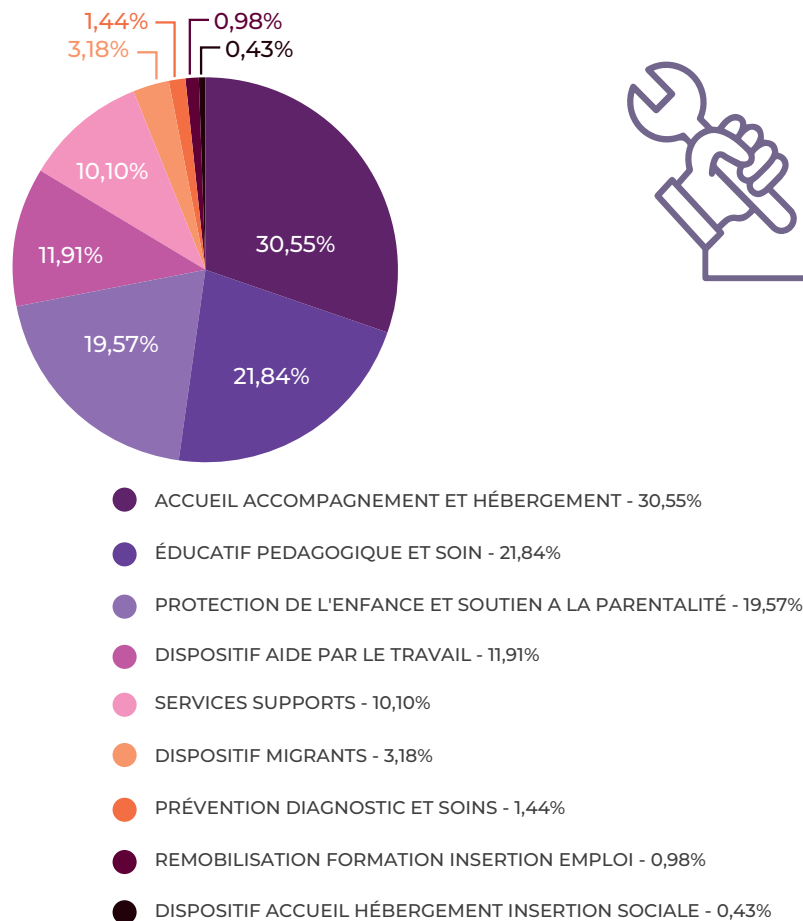
- Déploiement et câblage du WIFI à destination des salariés et/ou résidents sur certains sites étendus (site Montagne S^{te} Anne et EAM Vesvrotte).
- Implantation et câblage informatique du SESSAD ARIA à l'Espace Temps.
- Déménagement, implantation et câblage des appartements collectifs sur le site Gondrandes à Chenôve.
- Installation et câblage de systèmes de visioconférence au Siège, SAEMO et DAME Mosaïk.

Nous avons pu constater et expérimenter, au cours de cette année, l'intérêt d'un travail commun entre service technique et service informatique. Les résultats obtenus le montrent. Pour cette raison, il est décidé de pérenniser ce fonctionnement de STL 2.0 provisoire, complété d'un volet Informatique et donc, à compter de 2023, nous parlerons d'un service unique : Service Technique Informatique et Logistique. À venir la suite, avec STIL !

INTERVENTIONS

2022 EN CHIFFRES

RÉPARTITION DES HEURES DE MAINTENANCE PAR DISPOSITIF



LES 20 COLLABORATRICES, COLLABORATEURS DU STL ONT :

- ➔ œuvré pour 42 établissements et services dans
 - 165 bâtiments
 - 50 000 m² de clos couverts
- ➔ réalisé 929 interventions de maintenance corrective. Soit plus de 5700 tâches techniques effectuées pendant environ 16700 heures de travail
 - 15200 heures de maintenance bâtiment
 - 1500 heures de maintenance informatique
- ➔ organisé, piloté et accompagné
 - 311 contrôles règlementaires,
 - 297 maintenances obligatoires,
 concernant l'électricité, la sécurité incendie, le gaz, la légionnelle, les ascenseurs, les portails, les disconnecteurs, les équipements de loisirs, adoucisseurs, climatisation, chauffage, traitement de l'air et défibrillateurs.

RESSOURCES HUMAINES

AU 31 DÉCEMBRE 2022 :

827

SALARIÉS

DONT

45

SALARIÉS RECONNUS EN TANT QUE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

59

MÉTIERS DIFFÉRENTS

11

NOUVELLES PERSONNES EN SERVICE CIVIQUE

362

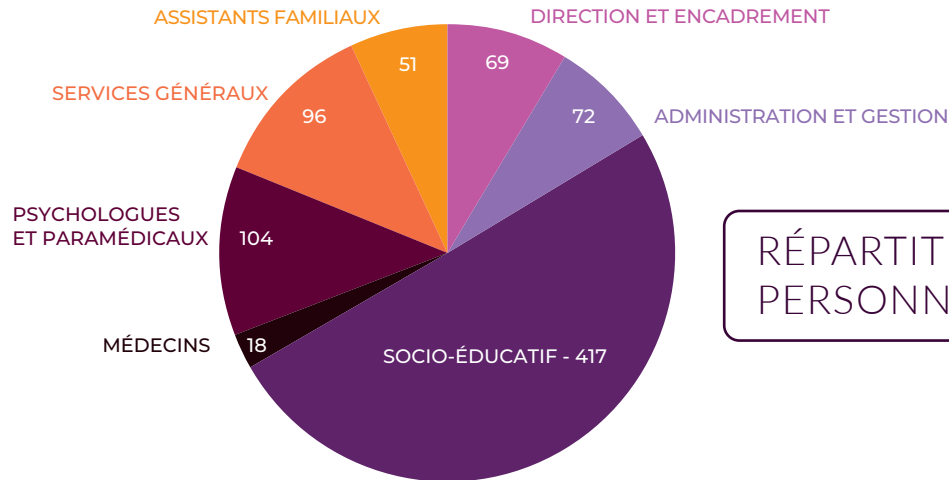
SALARIÉS ONT SUIVI AU MOINS UNE FORMATION

232

OUVRIERS ESAT

141

STAGIAIRES



RÉPARTITION DU PERSONNEL SALARIÉ



UN ACCORD POUR AVANCER SUR L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE

Un accord collectif portant sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes a été signé avec l'ensemble des syndicats. L'objectif est de promouvoir l'égalité professionnelle en fixant des objectifs de progression et en déterminant des actions permettant de les atteindre tout en y associant des indicateurs afin d'évaluer l'effet des actions mises en œuvre. Les domaines d'action définis dans l'accord ont été les suivants : l'embauche, la formation, la rémunération, l'articulation entre la vie professionnelle et la vie personnelle et familiale, et enfin les conditions de travail. Pour exemple, différents guides vont être établis afin d'apporter des informations sur la parentalité et les aidants à l'ensemble des salariés, et sur le recrutement aux managers. L'Association s'engage à promouvoir la solidarité entre salariés et à tenir compte de l'exercice des responsabilités familiales et des besoins personnels exprimés. Cela se traduit concrètement par la mise en place de trois absences autorisées par an pour les salariés ayant un enfant porteur d'handicap afin qu'ils puissent participer aux rendez-vous médicaux ou encore par la communication sur la possibilité de don de jours entre salariés.

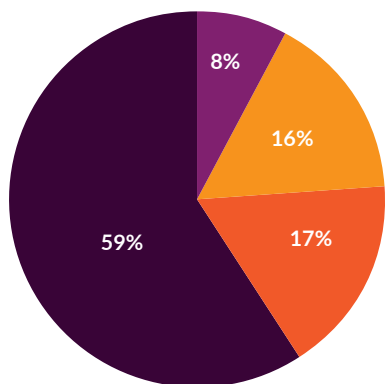
LA FORMATION EN CHIFFRES

En 2022, 1 452 journées de formations ont été dispensées à destination de 362 salariés.

RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES PAR FINANCEMENT



RÉPARTITION DES FORMATIONS SUIVIES EN 2022 PAR TYPE D'ACTION



- FORMATIONS COLLECTIVES D'ÉTABLISSEMENTS (HORS ACA) - 59%
- ACTIONS COLLECTIVES ASSOCIATIVES (ACA) - 17%
- FORMATIONS INDIVIDUELLES NON QUALIFIANTES - 16%
- FORMATIONS QUALIFIANTES - 8%

FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE

Anne-Sophie Bonin,
Éducatrice Spécialisée,
Résidences Acodège



Parmi les personnes accompagnées aux Résidences Acodège, la proportion de personnes présentant des troubles psychiques tend à augmenter. Anne-Sophie Bonin, Référente Sauveteur Secouriste du Travail au foyer d'hébergement de Gevrey-Chambertin a suivi une formation de deux jours sur les premiers secours en santé mentale. Des premiers secours qui consistent à apporter de l'aide à une personne adulte qui subit le début d'un trouble de santé mentale, une détérioration ou qui est dans une phase de crise. La première journée a été dédiée au rappel sur les différents troubles psychiques : schizophrénie, troubles bipolaires, dépression, troubles de l'humeur, anxiété, ... Pour permettre d'affiner l'observation des éléments déclencheurs et les gestes de secours à apporter, des exemples concrets et des films montrant les différentes étapes d'une crise, ont été étudiés. La deuxième journée a été consacrée à l'étude de méthodes d'évaluation, d'écoute et la mise en place de plans d'action : comment se positionner, comment réagir, comment repérer dans le quotidien les attitudes qui peuvent être des signes d'alerte, comment prendre du temps avec la personne afin d'identifier les raisons de la crise et comment l'encourager à se tourner vers d'autres professionnels. « Cette formation, qui remue émotionnellement, me sert au quotidien et vient conforter mes pratiques. Ce rappel et cette prise de recul sont fort utiles ».

RESSOURCES FINANCIÈRES



MOYENS FINANCIERS PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ

Le secteur médico-social occupe toujours une place majoritaire dans l'activité Acodège avec 14 structures différentes dont 9 sont financées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) de Bourgogne-Franche-Comté, 3 par le Conseil Départemental de Côte-d'Or et 2 structures financées de manière conjointe par ces 2 organismes.

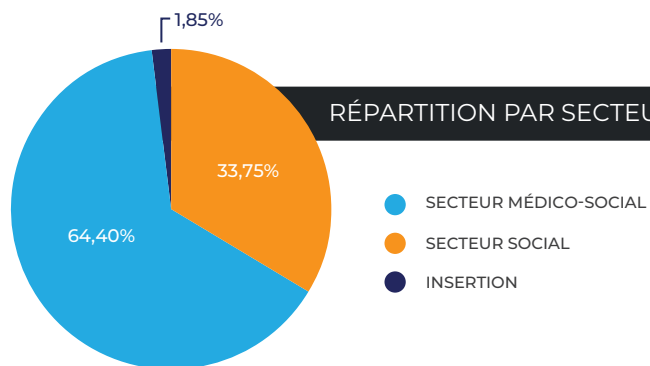
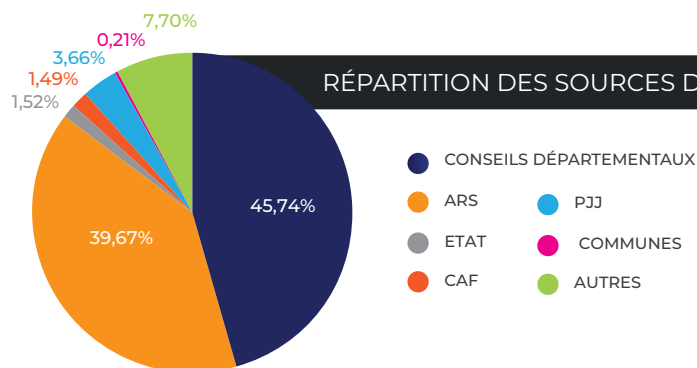
Le secteur social, qui représente 33.75% des produits de l'Association, est financé essentiellement par les Conseils Départementaux (Côte-d'Or et Haute-Marne), mais également par l'État (Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Caisse d'Allocations Familiales.

Les financements obtenus dans le cadre du secteur de l'insertion et de la lutte contre les exclusions le sont principalement en faveur du CHRS Herriot, financé par la DREETS (Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités). Par ailleurs, interviennent également sur ce secteur des financements en provenance de Dijon Métropole (dispositif « Auto-École »), de la PJJ, de la DREETS, Ville de Dijon et Région Bourgogne-Franche-Comté (dispositif RFIE-plan d'investissement des compétences- contrat engagement jeunes pour jeunes en rupture), Direction Départementale Déléguée de la Cohésion Sociale (Dispositif R'IO et Cellule ressource santé).

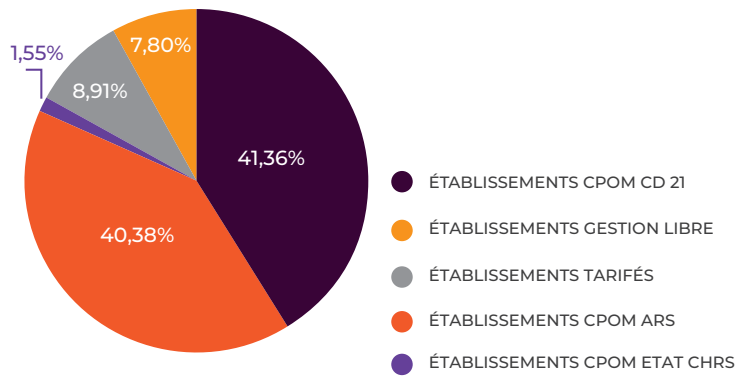
SOURCES DE FINANCEMENT

Des sources de financement diversifiées

La répartition de nos sources de financement est extrêmement stable d'une année sur l'autre. Le financement des Conseils Départementaux reste encore prépondérant et représente toujours la quasi-moitié des ressources.



REPARTITION PAR ENVELOPPE EN 2022



RÉPARTITION PAR ENVELOPPE

83% des ressources financières de l'Association proviennent des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens (CPOM) engageant l'Acodège sur les objectifs à atteindre et engageant les financeurs (Agence Régionale de Santé Bourgogne-Franche-Comté, Conseil Départemental de Côte-d'Or et DREETS) sur le montant de l'enveloppe et la durée du contrat.

Les deux CPOM avec le Conseil Départemental de Côte-d'Or portent sur les dispositifs de protection de l'enfance et sur l'accompagnement des adultes en situation de handicap. Le CPOM État/ARS couvre 3 grands domaines : l'accompagnement du handicap (ESAT Acodège, DAME ARIA, DAME Mosaïk, DAME CHARLES POISOT, EAM Vesvrotte), la prévention précoce et les soins (CAMSP et CMPP) et l'insertion (SAIP). Le CPOM État/DREETS permet le financement du CHRS Herriot.

STRUCTURE DES COÛTS

La structure des charges de l'Association est sans changement majeur d'une année sur l'autre. Les charges de personnel ont cependant fortement augmenté du fait des mesures de revalorisation salariale Laforcade Segur et de l'augmentation de la valeur du point. Les charges de personnel représentent presque 74 % des charges d'exploitation.



56 M€
PRODUITS
D'EXPLOITATION

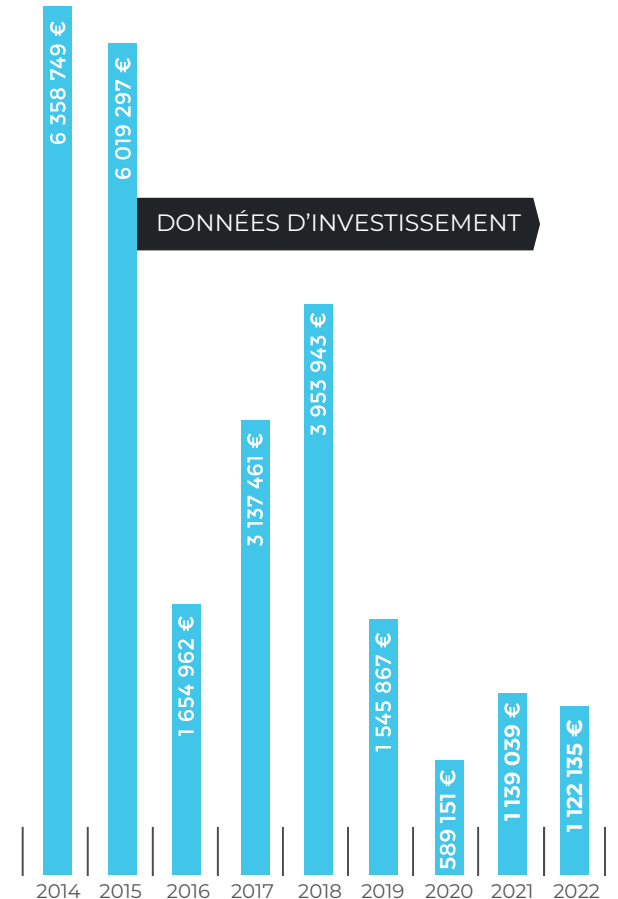


42,8 M€
CHARGE DE
PERSONNEL



POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

Les investissements s'élèvent à 1 122K€ contre 1 139K€ au cours de l'exercice précédent. Ces investissements ont été financés sans recours à l'emprunt.



DONNÉES D'INVESTISSEMENT

NOS ORIENTATIONS

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES ASSOCIATIVES

Nous sommes à mi-parcours de notre feuille de route pour la période 2020-2024. Nous déclinons les plans opérationnels pour mettre en œuvre les axes stratégiques et atteindre nos objectifs. Pour rappel, nos principales ambitions sont :

GOVERNANCE ASSOCIATIVE

MIEUX ÉCOUTER, MIEUX COMPRENDRE, MIEUX AGIR

L'Acodège souhaite renforcer l'intelligence collective dans les différentes instances de sa gouvernance, par la représentativité et la participation des personnes accompagnées, des familles, des bénévoles, des partenaires et des salariés.

- Développer la place et le rôle des personnes accompagnées
- Valoriser et évaluer notre projet associatif
- Favoriser la qualité relationnelle à tous les niveaux de l'association

DROITS DES PERSONNES

UNE EXIGENCE RENFORCÉE POUR LES DROITS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

L'Acodège promeut les droits des personnes accompagnées et s'engage à ce qu'ils soient respectés dans les différentes dimensions de l'accompagnement.

- Rendre accessible à toutes et tous les outils de la loi 2002-2
- S'assurer du respect des droits des personnes accompagnées

QUALITÉ DE NOS PRESTATIONS

ADAPTER LES PARCOURS ET PERSONNALISER LES SERVICES PROPOSÉS

L'Acodège assure une veille et une vigilance constantes à l'égard des évolutions des politiques publiques, des opportunités et des contraintes de son environnement, pour adapter son offre d'accompagnement aux besoins des personnes.

- Développer l'offre de prestations sociales et médico-sociales
- Favoriser la fluidité des parcours de vie et limiter les ruptures
- Construire les parcours à l'ère du numérique

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

FAIRE RIMER EXCELLENCE RELATIONNELLE ET ÉPANOUISSEMENT PROFESSIONNEL

L'Acodège s'engage à favoriser des conditions de travail équitables et satisfaisantes, propices à l'épanouissement de chacun.

- Promouvoir la qualité de vie au travail
- Poursuivre le développement de la culture de la participation et de la reconnaissance positive
- Développer la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

RELATIONS ET ACCOMPAGNEMENT

STRUCTURER NOTRE DÉMARCHE SUR L'ÉTHIQUE

L'Acodège formalise et met en œuvre une politique de bientraitance dans l'accompagnement et les relations humaines.

- Promouvoir la démarche éthique et le positionnement déontologique
- Poursuivre les activités de la commission éthique et déontologie

VIVRE-ENSEMBLE

VIVRE DANS UNE SOCIÉTÉ OUVERTE ET INCLUSIVE

L'Acodège s'engage à renforcer et développer des liens et des coopérations avec son environnement au bénéfice des personnes accompagnées, et réciproquement.

- Agir dans l'environnement social
- Renforcer l'inclusion des personnes

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PRENDRE SOIN DE L'ENVIRONNEMENT POUR PRENDRE SOIN DE L'HUMAIN

Consciente des enjeux climatiques et écologiques, l'Acodège cherche à minimiser l'impact environnemental de ses activités.

- Sensibiliser et rendre acteurs les utilisateurs
- Réduire la consommation d'énergie (bâtiments et transports)
- Promouvoir une alimentation favorable à la santé et à l'environnement



ACODÈGE, ENSEMBLE



Si les missions d'Actions Sociales et Médico-Sociales que mène l'Acodège sur le département de Côte-d'Or et en Haute-Marne sont connues des Institutions, Organisations et Milieux Professionnels relevant du Travail Social, très souvent, même nos partenaires les plus proches, ignorent la densité et la complexité des différents dispositifs que nous animons et pilotons.

L'enjeu est important, de part notre volonté et notre agilité à évoluer, innover, développer de nouvelles solutions et répondre aux commandes publiques en constante transformation et mutation. Ce rapport d'activité général en est l'illustration.

L'Acodège trouve tout son ancrage et son sens dans la dimension associative. C'est pour les bénévoles, adhérents et administrateurs qui l'animent, dans un engagement militant, non seulement l'expression d'une réalité juridique qu'il convient de faire vivre et également évoluer mais, plus encore, un sens politique qui, au quotidien, prend le nom de Solidarité et d'Intérêt Général.

Merci à tous, Administrateurs et Bénévoles, Personnels, Partenaires de l'association qui ont permis, par leur engagement, leurs actions, leur prise de responsabilité de donner sens au quotidien au projet de notre association.

Patrice Durovray
Directeur Général

Durovray

NOTRE IDENTITÉ

EN 2022, 5752 PERSONNES ONT ÉTÉ ACCOMPAGNÉES PAR L'ACODÈGE

Dispositif Accueil Hébergement Insertion Sociale

- CHRS Herriot (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- Service Accompagnement Logement
- EMAS (Equipe Mutualisée Acodège SDAT)
- Cellule Ressource Santé
- Un Chez-soi d'abord jeunes (Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale)

Dispositif Accueil Migrants

- AMMI (Accueil Mineurs Majeurs Isolés)
- Service d'Accueil Réfugiés

Protection de l'Enfance-Jeunesse et Soutien à la Parentalité

DISPOSITIF HÉBERGEMENTS DIVERSIFIÉS

- Ferme de la Couée (Maison d'Enfants à Caractère Social)
- CER (Centre Éducatif Renforcé)
- CAP-ENVOL (Collectif d'Accompagnement Personnalisé)
- Les Appart⁺-SAEHD (Service d'Accompagnement Éducatif en Hébergements Diversifiés)
- SAF (Service d'Accueil Familial)
- La Parentèle
- Dispositif Expérimental Itinérance 21

DISPOSITIF MILIEU OUVERT

- L'Amarine (Lieu d'Accueil Enfants-Parents)
- SIE (Service d'Investigation Éducative)
- SAEMO (Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert)
- SAGBF (Service d'Aide à la Gestion du Budget Familial)
- SPAD-SAEDR (Service de Placement à Domicile-Service d'Aide Éducative à Domicile Renforcée)

PÔLE SOCIAL

Prévention Diagnostic et Soins

- CAMSP (Centre d'Action Médico Sociale Précoce)
- CMPP (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)

PÔLE TRANSVERSAL

Remobilisation Formation Insertion Emploi

- SAIP (Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle)
 - Atelier restaurant pédagogique « 23 Couverts »
 - R'IO
 - Auto-École
 - Chantiers éducatifs
- Contrat d'Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture

Culture Sport Loisirs

- Espace Socioculturel
- Acodège Judo Club

Services supports

- Ressources Humaines
- Finance et Patrimoine
- Communication
- Développement
 - Qualité
- Systèmes d'Information
- Service Technique Logistique
-
- Collège Médical

Direction Générale

Gouvernance

- Présidence
- Bureau
- Conseil d'Administration

Dispositif Aide par le Travail

- ESAT Acodège (Établissement et Service d'Aide par le Travail)

Accueil Accompagnement et Hébergement

- EAM Vesvrotte (Établissement d'Accueil Médicalisé)
- Résidences Acodège
- Foyer de Vie Chantournelle
- SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)

Éducatif Pédagogique et de Soins

- DAME Mosaïk (Troubles du Développement Intellectuel)
 - IME MOSAIK
 - SESSAD MOSAIK
- DAME ARIA (Troubles du Spectre de l'Autisme)
 - IME ARIA
 - SESSAD ARIA
 - UEMA (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme) Drapeau - Dijon
 - UEMA Fontaine aux Jardins - Quetigny
 - UEMA Bernard Barbier - Nuits-Saint-Georges
 - UEEA (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme) Trémouille - Dijon
 - UEEC (Unité d'Enseignement Externalisée Collège) Boris Vian - Talant
- DAME Charles Poisot (Troubles Handicap Psychique)

PÔLE HANDICAP

NOS SIGLES

ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES ACODÈGE

- **AMMI** (Accueil Mineurs Majeurs Isolés)
- **CAMSP** (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce)
- **CER** (Centre Éducatif Renforcé)
- **CHRS** (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale)
- **CMPP** (Centre Médico-Psycho-Pédagogique)
- **DAME** (Dispositif d'Accompagnement Médico-Educatif)
- **EAM** (Etablissement d'Accueil Médicalisé)
- **EMAS** (Equipe Mutualisée Acodège SDAT)
- **ESAT** (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)
- **IEJ - FSE** (Initiative pour l'Emploi des Jeunes - Fonds Social Européen)
- **IME** (Institut Médico-Éducatif)
- **MECS** (Maison d'Enfants à Caractère Social)
- **RFIE** (Remobilisation, Formation, Insertion, Emploi)
- **R'IO** (Remobilisation sociale, d'Insertion professionnelle et d'Ouverture culturelle)
- **SAEHD** (Service d'Accompagnement Éducatif d'Hébergement individualisé Diversifié)
- **SAEMO** (Service d'Action Éducative en Milieu Ouvert)
- **SAF** (Service d'Accueil Familial)
- **SAGBF** (Service d'Aide à la Gestion du Budget Familial)
- **SAIP** (Service d'Accompagnement à l'Insertion Professionnelle)
- **SAVS** (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale)
- **SESSAD** (Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile)
- **SIE** (Service d'Investigation Éducative)
- **SPAD-SAEDR** (Service de Placement A Domicile – Service d'Aide Éducative à Domicile Renforcée)
- **STIL** (Service Technique Informatique et Logistique)
- **UEEA** (Unité d'Enseignement Élémentaire Autisme)
- **UEEC** (Unité d'Enseignement Externalisée Collège)
- **UEMA** (Unité d'Enseignement Maternelle Autisme)





TOUTES LES INFORMATIONS SUR
www.acodege.fr

RETROUVEZ LES RAPPORTS
D'ACTIVITÉS DES ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES ACODÈGE





WWW.ACODEGE.FR

🚩 2, rue Gagnereaux - BP 61402
21014 DIJON Cedex

☎ 03 80 28 88 28

✉ acodege@acodege.fr

